

CUIT Nº11

"Un Giffou bien Chaussé"



Départ du circuit

Sens du circuit

Variante retour



Panneau thématique



Point de vue



Table de pique-nique







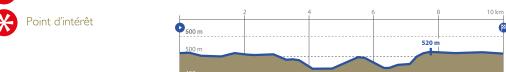


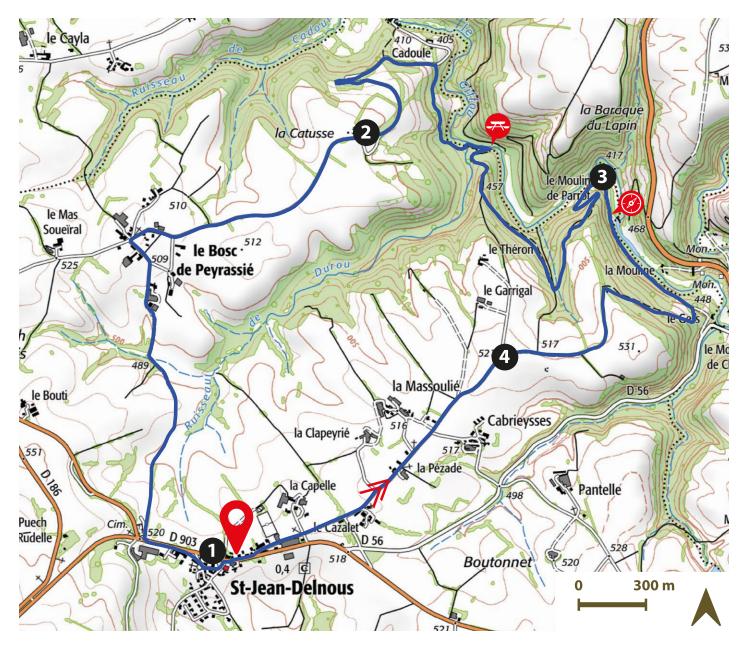


3h

Le temps de marche est calculé sur la base de 3 km/h (familiale)





















CIRCUIT Nº11

"Un Giffou bien Chaussé"

LE PAS À PAS ...

- Depuis le panneau départ de la randonnée, tourner à gauche sur la « rue du couvent », remonter la « place Saint-Jean » (Dir° Nord.Ouest) et poursuivre en longeant la route D 903. Arriver à hauteur du cimetière et traverser la route (prudence!). Longer le cimetière par la droite et s'engager sur un large chemin, longer un pré et rejoindre le Bosc de Peyrassié. Dépasser les bâtiments agricoles et avancer vers le hameau. Au croisement, tourner à droite sur la « route du Moulin du Bosc ».
- Après 1,2 km, quitter la route et prendre le sentier à gauche puis poursuivre sur la route à gauche. Avant Cadoule et Le Moulin du Bosc, bifurquer à droite sur un sentier qui s'enfonce dans les bois et surplombe Le Giffou. Bien suivre le balisage dans la forêt et atteindre Le Giffou. Le suivre à droite. Juste après la table pique-nique, le chemin monte à droite dans la forêt. Laisser le chemin partir à droite et obliquer sur le sentier à gauche. Au croisement avec un chemin, le suivre quelques dizaines de mètres à droite puis prendre le sentier à gauche. Traverser le petit

- ruisseau en contrebas et poursuivre dans la forêt. Après quelques lacets, arriver au Moulin de Parrot (privé).
- Partir à droite sur la piste carrossable (observer en contrebas Le Moulin de la Mouline). Quitter la piste pour prendre le sentier montant à droite. Un peu plus haut, un banc implanté face à la vallée du Giffou vous invite à faire une pause! Au niveau d'un champ, continuer à gauche sur un chemin agricole qui rejoint le plateau.
- Arriver à la route, la suivre à gauche, dépasser La Pezade et aller jusqu'à Saint-Jean-Delnous.

 Se diriger vers l'église en suivant la « rue du stade ». Rejoindre la D 903, la suivre à droite puis la traverser en face de l'école (passage protégé-prudence!). Tourner à gauche sur la « place de la mairie » puis à droite par la « rue du couvent » et aller vers l'église. Retrouver le parking.

CHARTE DU RANDONNEUR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

- · RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA MÉTÉO.
- · PORTEZ DES VÊTEMENTS ET CHASSURES ADAPTÉS
- · PRÉVOIR UNE QUANTITÉ D'EAU SUFFISANTE POUR LA JOURNÉE.
- · CHOISIR SA SORTIE EN FONCTION DE SES CAPACITÉS, SPÉCIALEMENT S'IL Y A DES ENFANTS.
- · NE VOUS ÉCARTEZ PAS DES CHEMINS BALISÉS.
- · NE JETEZ PAS VOS DÉCHETS DANS LA NATURE.
- · RESPECTEZ LA NATURE. EN CAS D'URGENCE :

LE CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS : 18 LE SAMU : 15

